



## **Stratégies de la Jordanie pour l'éducation de la petite enfance dans un cadre d'apprentissage tout au long de la vie**

### **Introduction**

Ces dernières années, la Jordanie a accordé une plus grande attention à l'éducation de la petite enfance. En particulier, le gouvernement a alloué des ressources sans précédent à ce secteur par l'intermédiaire de sa Réforme de l'éducation pour l'économie du savoir (ERfKE) 2003/08<sup>1</sup>. Financée par la Banque mondiale et d'autres organismes donateurs, l'ERfKE vise à réorganiser le secteur de l'éducation à partir de la petite enfance dans un cadre d'apprentissage tout au long de la vie, en vue d'accroître la compétitivité de la Jordanie dans l'économie du savoir. La présente note traitera de l'intérêt croissant porté par le gouvernement à l'éducation de la petite enfance et de certaines de ses stratégies visant à améliorer le sous-secteur par l'intermédiaire de l'ERfKE.

### **Pourquoi accorder une plus grande attention à l'éducation de la petite enfance ?**

Bien qu'elle ne soit pas obligatoire, l'éducation au niveau des jardins d'enfants fait partie du système éducatif formel en Jordanie ; les jardins d'enfants accueillent les enfants de quatre à six ans et relèvent du Ministère de l'éducation. Ils sont ouverts 25 heures par semaine, 35 semaines par an. Ils sont payants, à l'exception des établissements publics dirigés par l'État. En 2004-2005, le taux brut de scolarisation (TBS) dans les jardins d'enfants s'établissait à 37,9 %<sup>2</sup>, et 95 % des enfants inscrits fréquentaient des établissements privés. Les crèches qui accueillent les enfants de zéro à quatre ans, relèvent du Ministère du développement social. Seuls 1,7 % des enfants appartenant à ce groupe d'âges sont placés dans des crèches<sup>3</sup>.

Dans un contexte plus large, bien que le TBS dans l'éducation préprimaire en Jordanie soit plus élevé que la moyenne dans les États arabes (16 %) et que la moyenne mondiale (37 %), il est inférieur à la moyenne dans la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique (39 %) et dans les pays développés (77 %). En revanche, la proportion d'inscriptions privées dans l'éducation préprimaire est plus élevée que la moyenne dans les États arabes (76 %) et représente plus du double de la moyenne en Amérique latine (44 %)<sup>4</sup>.

L'attention accrue accordée à l'éducation de la petite enfance s'explique en premier lieu par le fait que le public est plus sensible à l'importance d'une bonne éducation de la petite enfance pour l'apprentissage et le développement ultérieurs. Deuxièmement, l'inégalité sociale est un sérieux sujet de préoccupation en Jordanie, et il est de plus en plus admis qu'un moyen efficace de lutter contre les inégalités est de lancer très tôt le processus d'apprentissage tout au long de la vie, notamment au

moyen d'interventions précoces auprès des enfants défavorisés. L'appui que la famille royale apporte aux enfants défavorisés depuis 1999 a aidé à établir un consensus quant à la nécessité de fixer des priorités en ce qui concerne les services à fournir à ce groupe d'enfants<sup>5</sup>.

### **Stratégies d'éducation de la petite enfance au titre de l'ERfKE**

*La promotion de l'aptitude à apprendre au moyen de l'éducation de la petite enfance*, une des quatre composantes de l'ERfKE, met l'accent sur le développement d'une éducation de qualité au jardin d'enfants en vue d'accroître l'aptitude des enfants à l'éducation primaire. Cette composante vise à faciliter la réalisation des objectifs définis dans le Plan national jordanien relatif aux enfants (2004/13) : taux d'inscription global au jardin d'enfants de 47 % d'ici à 2007, notamment un taux d'inscription de 50 % pour les enfants de quatre ans, et de 70 % pour les enfants de cinq ans, d'ici à 2013.

Cette composante est axée sur les quatre domaines d'action suivants : (1) établissement d'un programme d'enseignement pour les jardins d'enfants, de normes pour l'octroi des autorisations de fonctionnement et d'un instrument d'évaluation de l'aptitude à apprendre ; (2) élaboration de normes professionnelles et de formation pour les enseignants et les administrateurs de jardins d'enfants ; (3) élargissement de l'accès aux jardins d'enfants pour les pauvres au moyen de la création d'établissements publics, (4) initiatives éducatives pour faire mieux comprendre aux parents l'importance d'une première éducation de qualité et pour les sensibiliser à leur rôle en tant que premiers éducateurs des enfants.

### **Débat : privilégier l'éducation au jardin d'enfants**

L'ERfKE met principalement l'accent sur l'éducation au jardin d'enfants, autrement dit sur les deux années précédant l'éducation primaire, qui relèvent de la responsabilité du Ministère de l'éducation. Ce choix, qui privilégie les enfants à partir de l'âge de quatre ans et non dès leur naissance, semble être en contradiction avec le cadre d'apprentissage tout au long de la vie dans lequel l'ensemble du programme de réforme a été conçu. Il semble également faire peu de cas des résultats de la recherche scientifique, selon lesquels le cerveau se développe considérablement pendant les premières années de la vie, d'où la nécessité d'intervenir à ce stade.

L'attention portée par l'ERfKE à l'éducation au jardin d'enfants est une stratégie réaliste. Pour le secteur de l'éducation, l'éducation préprimaire est un point de départ naturel et rentable pour commencer à intervenir au stade de la petite enfance<sup>6</sup>. En outre, il s'agit là d'une décision de politique générale prise au bon moment, puisque la Jordanie connaît déjà des taux d'inscription élevés et plutôt équitables dans l'enseignement

<sup>1</sup> ERfKE 2003-8 est désignée sous le sigle ERfKE1. Un autre programme quinquennal d'ERfKE (ERfKE2) est en cours d'élaboration.

<sup>2</sup> Données du Ministère jordanien de l'éducation. En 2001/2, le TBS s'élevait à 29,4 %.

<sup>3</sup> Profil de la Jordanie établi par le Rapport mondial de suivi sur l'EPT (2006) : <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001472/1472115e.pdf>.

<sup>4</sup> Chiffres 2004 figurant dans le Rapport mondial de suivi sur l'EPT (2007).

<sup>5</sup> Entretien avec le docteur Tayseer Al-Nahar, secrétaire général pour les affaires techniques au Ministère de l'éducation, mené par Mme Soo-Hyang Choi.

<sup>6</sup> Voir note de l'UNESCO n° 31. Mars-avril 2006, « L'éducation préprimaire, un choix valable pour la réalisation de l'EPT ».

primaire (taux d'inscription net de 91 % en 2004) et secondaire (81 %). Le ministère est actuellement prêt à intensifier progressivement ses efforts vers le bas en vue d'établir à long terme un système dans lequel l'apprentissage tout au long de la vie soit une réalité.

Principalement axée sur l'éducation au niveau du jardin d'enfants, l'ERfKE assure aussi la protection et l'éducation du groupe d'âge des plus jeunes par le biais de l'éducation parentale, une initiative intersectorielle à laquelle participent de nombreux partenaires nationaux et locaux et qui vise à améliorer l'environnement familial des enfants jusqu'à l'âge de huit ans. De plus, le Ministère de l'éducation est membre d'un Comité directeur, créé en janvier 2006, qui étudie et définit de concert avec le Ministère du développement social des moyens d'améliorer la qualité des crèches. Ces efforts progressifs accomplis par le secteur de l'éducation à l'appui de l'ensemble de la tranche d'âge des tout petits sont positifs.

#### **Débat : de nouvelles responsabilités pour le secteur de l'éducation**

Il est indispensable de s'intéresser davantage à la petite enfance pour rénover le système éducatif et l'intégrer à l'apprentissage tout au long de la vie. L'importance croissante accordée à l'éducation de qualité pour répondre aux besoins de l'économie du savoir est un argument supplémentaire en faveur du renforcement de la responsabilité du secteur de l'éducation dans les premières années de la vie. Compte tenu du taux relativement faible de main-d'œuvre féminine en Jordanie, le secteur social ne subit pas une pression pour s'investir dans le domaine de la petite enfance.

La responsabilité principale de la petite enfance semble devoir incomber au Ministère de l'éducation dans les années à venir. C'est pourquoi il lui faudrait peut-être s'intéresser au *développement d'un système global* de la petite enfance davantage qu'il ne le fait actuellement afin d'inclure l'intégralité de ce groupe d'âge, depuis la naissance, dans un système cohérent de services. Par exemple, le ministère pourrait définir, sur le plan politique, les services permettant de satisfaire les besoins de protection et d'éducation des différents groupes d'âge en même temps que la répartition du travail entre différents ministères chargés de fournir ces divers services.

#### **Débat : privilégier les services publics au bénéfice des pauvres**

L'une des pierres angulaires de la stratégie de l'ERfKE au profit de la petite enfance est l'enseignement public pour les pauvres au jardin d'enfants. Plus précisément, le plan a pour objectif l'ouverture chaque année de 60 nouvelles classes de maternelle où les enfants recevraient un enseignement, des repas et des vêtements chauds gratuits<sup>7</sup>.

La décision de fournir ces services publics contraste avec la tendance, majoritaire dans le monde en développement, à accroître l'accès à l'enseignement préprimaire par le biais de prestataires privés. De fait, de nombreux pays en développement délèguent cette responsabilité au secteur privé afin d'éviter les frais qu'entraînerait la mise en place et le fonctionnement de services publics. Le taux d'inscription dans l'enseignement préprimaire privé est passé de 52 % en 1998/99 à 54 % en 2004 dans les pays en développement<sup>8</sup>. Même dans les pays où les contraintes financières sont moins fortes, les gouvernements ont tendance à fournir des subventions à des prestataires privés et

aux familles plutôt que de créer des services publics. Cette politique est peut-être moins coûteuse pour l'État et développe rapidement le réservoir de prestataires, mais elle a tendance à privilégier les familles des classes moyennes et aisées.

Au contraire, la stratégie jordanienne favorise les familles démunies. Elle offre des services *gratuits* dans des zones pauvres et éloignées, garantit la disponibilité des services là où les prestataires privés ne seraient pas motivés pour agir, facilite le développement de l'accès à l'éducation en assurant une qualité *optimale* et fournit gratuitement des repas et des vêtements chauds, ce qui peut être extrêmement utile aux familles défavorisées.

#### **Conclusions**

Pour que l'approche du Ministère de l'éducation à l'égard du secteur de la petite enfance soit large et holistique, il ne faut pas qu'il fasse passer la fonction éducative des services responsables de la petite enfance avant leurs fonctions sociales et de protection. Établir des partenariats avec d'autres ministères et d'autres parties prenantes peut garantir une bonne prise en compte de ces fonctions. Veiller à ce que le développement holistique de l'enfant soit apprécié et mis en pratique est un préalable indispensable au succès de l'enseignement préprimaire.

Une telle approche sera mieux adaptée aux familles et aux jeunes enfants en faveur desquels œuvre le système. De plus, clairement définir la structure d'ensemble des services et la répartition des responsabilités ministérielles peut inciter d'autres secteurs, en particulier le Ministère du développement social, à instaurer progressivement des services éducatifs pour le groupe d'âge des enfants entre zéro et quatre ans, ce qui n'est pas actuellement une priorité de l'ERfKE.

La stratégie adoptée par la Jordanie pour fournir des services éducatifs aux enfants pauvres est à la fois équitable et bien conçue. Puisque la recherche montre que ce sont les enfants défavorisés qui profitent le plus d'une intervention de qualité dans la petite enfance, il est particulièrement opportun que la réforme mette l'accent sur le soutien apporté aux enfants pauvres pour accéder à des services de qualité. De plus, la politique jordanienne en faveur de mécanismes régulateurs (par exemple normes en matière de délivrance d'autorisation, de programmes d'enseignement, de formation, et normes professionnelles) applicables à tous les services atteste que le pays se préoccupe de garantir la qualité des services éducatifs aussi bien publics que privés.

Yoshie Kaga  
Division de l'éducation de base  
UNESCO, Paris

\*\*\*\*\*

<sup>7</sup> Le nombre de classes maternelles publiques est passé de 15 en 1999 à 405 en 2007 d'après le Conseil national jordanien pour les affaires familiales.

<sup>8</sup> Rapport mondial de suivi sur l'EPT (2006).